

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Le parcours **Jungle parc Junior**, est un parcours acrobatique en hauteur conçu et adapté aux enfants de 4 à 12 ans. **Taille minimum requise : 1m05**
- Pour les groupes l'âge minimum est de 6 ans.
- Les enfants doivent obligatoirement être accompagné et surveillé durant tout le parcours par un adulte, en sachant qu'**un adulte ne pourra surveiller plus de 3 enfants à la fois.**
- Il y a 6 différents niveaux de difficulté :

2 parcours VERT	FACILE	Hauteur maximum 2,5 m
2 parcours BLEU	MOYEN	Hauteur maximum 3,5 m
1 parcours ROUGE	DIFFICILE	Hauteur maximum 5 m
1 parcours NOIR	TRÈS DIFFICILE	Hauteur maximum 6 m

- Les niveaux **ROUGE et NOIR**, sont pour les enfants de **7 à 12 ans** et la taille minimum exigée pour ces niveaux est de **1m20**.
- Les moniteurs de Jungle parc Junior, sont les seuls à pouvoir équiper ou déséquiper les enfants de leur harnais.
- Suite aux explications données par le moniteur, l'adulte accompagnant devra surveiller que l'enfant :
 - 1- Place correctement son mousqueton GRIS au départ de chaque circuit.
 - 2- Observe que l'enfant ne s'emmêle pas avec une corde d'un atelier, de façon à éviter de possibles brûlures.
 - 3- Respecte le nombre de 2 enfants maximum par plateformes, et un par un sur les ateliers.

A quelques endroits du parcours, l'adulte accompagnant devra rapprocher l'atelier à l'enfant. (Fusée, tyroliennes...)

- L'adulte accompagnant n'est pas autorisé à descendre un enfant d'une plateforme sans l'autorisation et l'aide d'un moniteur.
- L'adulte accompagnant n'est pas autorisé à monter sur une aucune plateforme ou atelier.
- Chaque participant et accompagnant doit se soumettre au présent règlement sous peine d'exclusion.
- Nous vous informons qu'il est interdit de fumer sur l'ensemble du terrain.